

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE FORMATION



Organisée par :
Ville de Québec
Direction régionale de santé publique de la
Capitale-Nationale

L'INSALUBRITÉ MORBIDE

Le vendredi 18 septembre 2009 de 8 h 30 à 16 h 30

SALLE MONTAIGNE
CAMPUS DE CHARLESBOURG
(Cégep de Limoilou)
7 600, 3^e Avenue est
Québec (Québec) G1H 7L4

8 h 30 Accueil et inscription

Animatrice de la journée, Monique Comeau, professionnelle, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP)

9 h *Ouverture et allocutions*

Raymond Dion, membre du comité exécutif de la Ville de Québec

François Desbiens, directeur régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

9 h 15 *Le portrait de l'insalubrité morbide sur le territoire de la Ville de Québec*

Renée Levaque, conseillère en santé environnementale, DRSP

9 h 35 *Le point de vue d'un inspecteur en environnement et salubrité*

Dany Moisan, inspecteur en environnement et salubrité, Division de la gestion du territoire, Ville de Québec, arr. Limoilou

10 h 15 **PAUSE SANTÉ**

10 h 30 *Le point de vue des intervenants sociaux*

Steeve Bilodeau et **Christian Dufresne**, éducateurs spécialisés, Centre de la santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale

11 h *Le point de vue du médecin traitant et de la santé publique*

Pierre L. Auger, Médecin-conseil, DRSP

11 h 50 **DÎNER SUR PLACE**

13 h *L'entente de collaboration intersectorielle dans les situations d'insalubrité morbide*

Richard Bourget, directeur, Gestion du territoire, Ville de Québec, arr. Limoilou

Renée Levaque, conseillère en santé environnementale, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

13 h 30 *Les considérations juridiques entourant la problématique d'insalubrité morbide*

David B. Drouin, avocat, Ville de Québec

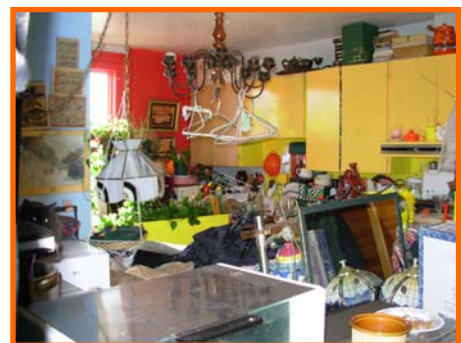
Suzanne Rompré, avocate, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

14 h 10 **PAUSE SANTÉ**

14 h 30 **Atelier** : Discussion et échanges sur les stratégies de prise en charge des cas d'insalubrité morbide

15 h 30 **Plénière** : Que retenir pour la suite ?

16 h 15 **Mot de la fin**



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

Sous forme de présentation avec échanges, d'un atelier de travail avec plénière, cette journée de formation a pour but d'outiller tout professionnel appelé à intervenir dans une situation d'insalubrité morbide de manière à développer avec ses partenaires la meilleure stratégie possible pour solutionner la problématique.

Nous présenterons la problématique d'insalubrité morbide du point de vue de la personne qui en souffre et de son entourage. Nous explorerons également les dimensions médicale, psychosociale et légale de ce syndrome. Enfin, nous présenterons la nouvelle entente de collaboration récemment entérinée par la Ville de Québec et les CSSS du territoire. Un atelier de travail qui présentera des cas réels permettra aux participants de développer des liens avec ses partenaires potentiels et d'aborder la problématique à partir de balises bien définies.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INSCRIPTION ET FRAIS AFFÉRENTS

- Merci de **compléter le formulaire d'inscription ci-joint** et le retourner à l'adresse électronique suivante : renee.levaquer@ssss.gouv.qc.ca **avant le 7 septembre 2009**.
- **Les coûts d'inscription sont de 100 \$** par participant. Ces frais incluent les pauses santé et le dîner sur place de même que la documentation (incluant un CD-Rom des présentations).
- Votre organisation recevra une facture dans les jours suivant la formation.
- La **date limite pour annuler votre inscription est le 11 septembre prochain**. Tout désistement signalé après cette date sera tout de même facturé à votre organisation.

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

Richard Bourget

Ville de Québec, arr. Limoilou

Dany Moisan

Ville de Québec, arr. Limoilou

Renée Levaque

Direction régionale de santé publique
de la Capitale-Nationale

DIRECTIONS ET STATIONNEMENT

- La formation aura lieu à la salle Montaigne du Campus de Charlesbourg du Cégep Limoilou, situé au 7600, 3^e Avenue est, Québec.
- En empruntant la 76^e Rue vers l'est, vous arriverez directement devant le campus. Dépassez la marquise rouge (porte numéro 2) et dirigez-vous vers l'arrière du campus pour stationner. **Le stationnement sera gratuit pour les participants de la formation.**
- Pour les usagers du transport en commun, prenez la 801, direction Charlesbourg jusqu'à l'intersection Henri-Bourassa/76^e Rue. Marchez sur la 76^e Rue, vers l'est, jusqu'au campus (environ 6 minutes).
- Entrez par la porte numéro 2 (marquise rouge), la salle Montaigne sera à votre droite. Repérez notre table des inscriptions.

